

Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE 	GdC	Guide du Comité Règlement Interclubs Fédé du Soir	Mise à Jour : 05/09/2026 Entrée en vigueur : 01/09/2026 Validité : permanente

Sommaire

Article 1 : Généralités

Article 2 : Inscriptions

Article 3 : Composition des équipes

Article 4 : Qualification des joueurs

Article 5 : Nombre de matchs par rencontres

Article 6 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Article 7 : Forfait d'un joueur

Article 8 : Barème des points par match

Article 9 : Barème des points par rencontre

Article 10 : Volants

Article 11 : Transmission des résultats

Article 12 : Annexes et formulaires

Article 1 : Généralités

Le championnat interclubs "Fédé du Soir" compte quatre divisions définies comme suit :

➤ Division Mixte

- DM1 : classement maximum R6
- DM2 : classement maximum D8
- DM3 : classement maximum P11

➤ Division Femme

- DF 1 : classement minimum R6
- DF 2 : classement maximum R6
- DF 3 : classement maximum D8
- DF 4: classement maximum P11

➤ Division Homme

- DH 1 : classement minimum R6
- DH 2 : classement maximum R6
- DH 3 : classement maximum D8
- DH 4: classement maximum P11

➤ Division Vétérante (championnat mixte)

- À partir de V2 ; pas de limite de classement
- DV 1 : classement minimum D8
- DV 2 : classement maximum D8

Le classement des joueurs à prendre en compte pour la constitution des équipes est celui du 30 septembre de la saison en cours.

Pour les jours de matchs, le classement à prendre en compte des joueurs est celui de leur CCPH à la date de la rencontre.

Les équipes se rencontrent en matchs aller-retour selon un calendrier établi par le Comité Départemental.

Les rencontres sont jouées en soirée et/ou sur les créneaux d'entraînement des clubs. Le club qui reçoit propose à minima deux dates sur deux semaines différentes au club visiteur et les capitaines s'accordent sur la date retenue.

Si le club qui reçoit ne propose qu'une seule date qui ne convient pas à l'équipe visiteuse l'équipe qui reçoit sera considérée forfait perdant pour cette rencontre, si le club visiteur refuse les deux dates proposées par le club recevant, les visiteurs seront considérés forfait perdant pour cette rencontre.

Pour éviter de trop longs déplacements, les poules sont constituées dans la mesure du possible par regroupement géographique. Si une équipe se retrouve seule dans sa zone, elle pourra refuser une affectation dans une poule plus lointaine.

Ce championnat est ouvert aux joueurs des catégories vétérans, séniors, juniors et cadets.
Les résultats seront pris en compte pour le classement des joueurs et intégrés dans Poona.

Chaque division sera constituée de poules de 5 équipes maximum et au minimum de 3 équipes dans ce cas précis, il sera organisé une poule de brassage afin d'ajouter quelques matchs à ces équipes.

Les rencontres de Fédé du Soir pour les divisions suivantes : DM3, DF4 et DH4 seront déclarées comme rencontres de proximité, sous l'appellation "Promobad". Cette disposition évitera que le classement des joueurs n'évolue trop vite grâce aux seules rencontres de Fédé du Soir.

Article 2 : Inscriptions

Les équipes doivent envoyer la fiche d'inscription (annexe 1) à l'adresse suivante : inscription.codep29.bad@gmail.com et s'acquitter des droits d'inscriptions sur Badnet avant la date limite d'inscription.

Les droits d'inscription sont de 20€ par équipe pour une saison.

Un club peut inscrire plusieurs équipes dans une même division. Ces équipes seront cependant placées dans des poules différentes si cela est possible.

Chaque équipe doit fournir les noms, prénoms, adresse mail et téléphone d'un capitaine et d'un capitaine-adjoint.

Article 3 : Composition des équipes

Une équipe doit être composée au minimum :

- De 2 hommes & 2 femmes pour la division mixte
- De 3 joueurs ou joueuses pour la division femme et homme
- De 3 hommes & 2 femmes pour la division vétérante

La hiérarchie des joueurs en simple est établie selon la côte FFBaD (côte du CPPH).

La hiérarchie des paires en double est établie selon la côte FFBaD (côte du CPPH) en additionnant les points de chaque joueur dans la discipline de double.

Article 4 : Qualification des joueurs

Les joueurs doivent être licenciés le jour de la rencontre, c'est à dire que leurs licences doivent être validées sur Poona à cette date.

En Fédé du soir, une équipe peut être constituée de joueuses / joueurs provenant d'un maximum de 2 clubs différents. Lorsqu'un club ne dispose pas d'un nombre suffisant de joueurs pour constituer une équipe, celle-ci peut être composée de joueuses et joueurs provenant de deux clubs au maximum.. Il s'agit d'une opportunité d'avoir plus d'équipes dans les championnats mais en aucun cas cela ne doit être l'occasion de créer une sélection des meilleurs joueurs dans la même équipe.

Quelques exemples de ce qui est possible pour la création d'une équipe pour 2 clubs :

Scénario 1 : un des deux clubs n'a pas d'équipe féminine d'engagée, il lui sera possible d'inscrire n'importe quelle féminine (pas de classement maximum).

Scénario 2 : les deux clubs ont une équipe féminine d'inscrit, alors le classement des joueuses des clubs associées à deux clubs ne devra pas être supérieur à celui des joueuses représentant leur propre club. (Voir tableau ci-dessous).

Clubs	équipes	Classements				
A	équipe1 A	D7	D8	D9	D9	P10

B	équipe1 B	D7	D9	D9	D9	D9
---	-----------	----	----	----	----	----

si équipe AB	P10	P11	c'est possible
	D9	P10	c'est possible
si équipe AB	D9	D8	c'est impossible
	D9	P10	c'est possible
si équipe AB	P10	P11	c'est possible
	R6	D7	c'est impossible

Article 5 : Nombre de matchs par rencontre

Pour la **Division Mixte**, chaque rencontre se dispute en 6 matchs :

- 1 Simple Homme
- 1 Simple Dame
- 1 Double Hommes
- 1 Double Dames
- 2 Doubles Mixte

→ Un joueur peut jouer au maximum 3 matchs, un de chaque catégorie (jouer deux doubles mixtes sur une rencontre n'est pas autorisé).

Pour la **Division Femme et la Division Homme** chaque rencontre se dispute en 6 matchs :

- 3 Simples
- 3 Doubles

→ Un joueur peut jouer au maximum 3 matchs, un simple et deux doubles (avec deux partenaires différents, même en cas de remplacement de joueur blessé).

Pour la **Division Vétérante**, chaque rencontre se dispute en 6 matchs :

- 1 Simple Homme
- 1 Simple Dame
- 1 Double Hommes
- 1 Double Dames
- 2 Doubles Mixte

En **vétéran**, un homme peut jouer au maximum 2 matchs dans 2 catégories différentes et une femme au maximum 3 matchs dans 3 catégories différentes. (jouer deux doubles mixtes sur une rencontre n'est pas autorisé).

Les rencontres sont jouées en **2 sets gagnants de 15 points** pour toutes les divisions.

Article 6 : Remplacement d'un joueur pendant une rencontre

Si un joueur se blesse au cours d'un match, son remplacement pour un autre match est autorisé. Le remplacement d'un joueur pendant un match n'est pas autorisé.

Article 7 : Forfait d'un joueur

Est considéré comme match perdu par forfait :

- Un match non joué ;
- Un match joué par un joueur non autorisé à jouer (non licencié, suspendu à la date de rencontre, trop classé).

Un match forfait est remporté par l'équipe adverse sur le score maximum correspondant au type de match (15-0 /15-0) (pour le promobad 21-0 /21-0).

Un forfait en simple est obligatoirement sur le simple le moins élevé.

Un forfait en double est obligatoirement sur le double le moins élevé.

Article 8 : Barème des points par match

- Match gagné : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par forfait : 0 point

Article 9 : Barème des points par rencontre

Tous les matchs gagnés rapportent à son équipe 1 point.

- Rencontre perdue par forfait : Amende de 20€ pour le forfait de la rencontre
- Dans le cas d'un forfait général, pas d'amende pour le club forfait.

Article 10 : Volants

Les rencontres se jouent en volants homologués Standard ou Elite fournis par partage entre les équipes.

Article 11: Déroulement d'une rencontre

- **Les horaires des rencontres** : en soirée à partir de 19h, 1 rencontre/équipe et par soirée.

- **Les convocations :** L'équipe hôte invite les équipes par courriel, au moins 7 jours avant la compétition.
- **La salle :** Le nombre minimum de terrains requis est de 2 par phase de rencontre et doit répondre aux exigences de la pratique du badminton en salle (propreté, hauteur des filets...) mais également aux différents règlements techniques de la FFBaD (équipements, règlements techniques, certifications, plans de salle etc.) Les documents référents sont disponibles sur le site de la FFBaD : <http://www.ffbad.org/>.
- **La déclaration de présence :** Les capitaines doivent avoir renseigné la déclaration de présence sur l'interface Badnet avant le début de la rencontre.

Article 12 : Transmission des résultats

Les deux capitaines d'équipes doivent :

Avant la rencontre :

- S'assurer qu'ils sont connus en tant que capitaine.
- Qu'ils disposent d'un compte Badnet actif.
- Que les joueurs sont bien identifiés dans leurs équipes.

Le jour de la rencontre :

- Avoir une connexion internet.
- Renseigner leur composition d'équipe via Badnet.
- Lancer les matchs.
- Indiquer les résultats sur la page de rencontre Badnet.
- Signer les feuilles de rencontre une fois tous les matchs terminés.

Article 13 : Annexes et formulaires

- Formulaire 1: Formulaire d'inscription
- Les déclarations de présence, de composition d'équipe et feuille de rencontre sont dématérialisées via Badnet et/ou E-Bad.